

« Socio-économie de l'intégration du maghreb par les PME »

Nourredine A B D I
Chercheur CNRS - Paris

Introduction

Pour dégager une perspective socio-économique dans le sens d'une intégration du Maghreb, la question qui s'impose est celle de savoir ce qui le fonde aujourd'hui, sur quoi il repose, en quoi résiderait "la force du Maghreb" pour reprendre l'expression d'Alima BOUMEDIENE THIÉRY (1). Ceci après avoir été un Maghreb à dominance agro-pastorale, puis avec l'accès aux indépendances en faisant l'objet d'une tentative de mutation totale et immédiate à l'initiative des nouveaux Etats maghrébins recourant à la nationalisation et à la promotion de grandes entreprises publiques surtout en Algérie, sporadiquement en Tunisie et dans une moindre mesure au Maroc. Il reste donc à mettre en évidence le facteur auquel échoit aujourd'hui le rétablissement de la cohérence et de la cohésion de l'ensemble du Maghreb, à savoir la PME laquelle tendrait à s'imposer ainsi. Nous aborderons successivement l'évolution ayant abouti à son émergence, puis les conditions de son affirmation, enfin le rôle qui peut lui échoir dans ce sens.

Plan de l'article :

I. Du maghreb à dominance agro-pastorale, puis des sociétés nationales, à celui des PME

- a) l'affaiblissement de la base traditionnelle agro-pastorale du maghreb
- b) un système technobureaucratique de sociétés nationales facteur d'incompatibilité intermaghrébine
- c) l'émergence des PME

II. la PME en tant que facteur d'intégration socio-économique à l'échelle du maghreb

- a) la reconnaissance du rôle axial de la PME
- b) la difficile expansion de la PME
- c) les engagements des états en vue de leur développement

III. l'initiative privée de développement des PME

- a) les ONG et autres associations
- b) milieu d'affaires
- c) quelques suggestions

I. DU MAGHREB À DOMINANCE AGRO-PASTORALE, PUIS DES SOCIÉTÉS NATIONALES, A CELUI DES PME

En fait avec l'accélération du processus de décolonisation à partir de la seconde guerre mondiale, c'est le support même de son intégrité qui a évolué avec un renouvellement de l'acteur socioéconomique qui en constitue la base, depuis le fellah plus ou moins nomade, jusqu'aux PME, en passant par les sociétés nationales des premières années de l'indépendance.

A. L'AFFAIBLISSEMENT DE LA BASE TRADITIONNELLE AGRO-PASTORALE DU MAGHREB

Certes, auparavant, il y avait en particulier entre les quelques grandes cités maghrébines et leurs élites urbaines, le partage d'une même culture lettrée et d'une citoyenneté. Mais, c'est une réalité plus profonde et plus puissante qui fondait depuis toujours le Maghreb et en assurait la cohésion et la permanence. Sans me référer pour cela à son histoire, j'évoquerai en quelques mots ce qui me l'a faite découvrir sur le terrain durant la guerre d'indépendance.

M'éloignant du théâtre de celle-ci en Algérie, je débarquais en 1958 à Tanger où des dirigeants maghrébins dont ceux de cette lutte de libération, y proclamaient l'unité totale et immédiate du Maghreb, pour me retrouver au centre du Maroc à l'ouest de Casablanca dans le Tadla aux

environs de Oued-Zem. Je sollicitais des fellahs en vue de recueillir auprès d'eux des données dans le cadre de l'élaboration du premier plan du Maroc indépendant. Or, ce fut pour moi une révélation. A peine mon origine algéroise, celle de « ouasti » comme ils disaient, leur était elle connue, qu'ils m'accueillaient en chœur par le mot "El-Moghrib ouahida", "l'unité du Maghreb", qu'ils répétaient sans cesse sur mon passage. Il est vrai que trois ans auparavant, ces fellahs et ceux de la région de Collo, dans le Nord constantinois, avaient réagi au diapason entre eux, en se soulevant au mois d'Août 1955, pour la libération du pays et que les uns et les autres avaient subi une violente répression. D'ailleurs, comme le constateront les responsables de l'engagement du Maghreb pour son indépendance, les fellahs représentaient effectivement l'élément de base de l'intégrité du pays en constituant la force de frappe qui amènera le colonisateur à composer avec cette direction politique. Toujours est-il que depuis, l'imprégnation que j'ai subi de la part surtout de cette société traditionnelle m'incite à me présenter avant tout comme Maghrébin et à ne plus jamais demander à un Maghrébin de quel pays il est, mais de quelle cité, voire quelle tribu.

Par la suite, j'ai relevé plusieurs éléments confirmant cette concordance entre les campagnes intérieures du Maghreb. Ainsi, de cette origine commune de Seguiat El Hamra au Sahara occidental, revendiquée un peu partout en milieu surtout rural. Un héliotropisme occidental à l'opposé du côté oriental par lequel est arrivé au Maghreb, au "Couchant", l'arabo-islamité comme quotidiennement le soleil. Je mentionne cette référence qu'on peut relever dans tout le Maghreb notamment rural, en suggérant un rapprochement avec le fait que la prédication sunnite en vue d'une unification du Maghreb sous son égide, est partie au XI^{ème} siècle d'un monastère, un « ribat », situé sur un îlot de cette extrémité occidentale du Sahara. Ainsi plutôt que de filiation génétique, il s'agirait plutôt de l'expression d'une obédience correspondant à l'intégration quasi organique du Maghreb en tant qu'ensemble, due au poids et au statut particulier du monde agro-pastoral lequel tient le pays autant qu'il est tenu par lui. Une sorte d'opacité à laquelle la colonisation s'est heurtée et qu'elle a tenté à son tour de réduire en dissociant notamment au niveau administratif, les différentes parties du Maghreb, à l'aide notamment du système des frontières

Or cet héliotropisme de la concorde en direction du Sahara occidental, que nourrissent toujours des populations maghrébines dans un sens unitaire, depuis une dizaine de siècle, est devenu un héliotropisme de la discorde en rapport avec cette même partie extrême occidentale. Il s'agit d'une évolution qui a débutée avec l'implication du Maghreb dans la seconde guerre mondiale pour s'amplifier avec son accession aux indépendances, période à la suite de laquelle la maghrébinité d'antan, celle de la dominance du milieu rural, s'est trouvée réduite.

Ainsi, depuis leur mise en place dans le cadre de l'accord de 1989 de création d'une Union du Maghreb Arabe (UMA), les instances maghrébines actuelles connaissent des pannes, même si cette dite UMA a été créée sous le symbole même du nom l'OUMA, celui de la communauté du monde musulman. Des réunions peuvent se tenir et des décisions prises dans ce cadre, mais sans impact réel. Au point où la stratégie adoptée en 1991, d'intégration économique par le marché et de libre circulation des personnes, comme celle des marchandises et des capitaux, demeure quasiment lettre morte.

Ceci au point où on peut reprendre aujourd'hui, à l'intention des Maghrébins, le mot qu'Ibn-Khaldoun, ce penseur du XIV^{ème} siècle, a prononcé à propos des Arabes: "Et ils se sont entendus de ne pas s'entendre". Il est vrai que cette discorde y assure aux régimes et y compris au militaire, une importance et un poids qu'ils n'auraient pas autrement.

Une division qui correspondant en même temps à la diminution dans le Maghreb d'aujourd'hui, du poids de ce monde agro-pastoral traditionnel lequel s'est amoindri ne serait que du fait de l'urbanisation de sa population avec qui plus est sa littoralisation. Ceci avec un renforcement de frontières qu'avait entretenues l'ex colonisateur, lesquelles se perpétuent même plus fortement que jamais comme c'est le cas dans l'Ouest maghrébin. Au point d'obliger des populations comme celles de cette région, à se tourner le dos selon qu'elles se trouvent de l'un ou de l'autre côté de la frontière algéro-marocaine

B. UN SYSTÈME TECHNOBUREAUCRATIQUE DE SOCIÉTÉS NATIONALES FACTEUR D'INCOMPATIBILITÉ INTERMAGHRÉBINE

Au préalable, j'observerai simplement à la décharge du politique maghrébin actuel, sans que cela l'absout pour son incapacité à parvenir à des résultats conséquents dans la réalisation de l'union du Maghreb, le fait qu'il repose sur un système socio-économique de nature assez particulière d'un pays à l'autre du Maghreb. Ainsi, entre les deux couples que constituent sur ce plan d'un côté l'Algérie plutôt avec la Libye et de l'autre le Maroc avec la Tunisie. Le premier se distinguant par l'importance de son secteur énergétique-minier. D'où des systèmes socio-économiques qui génèrent pour chacun de ces deux couples, des dynamiques et des équilibres régionaux qui leur sont propres, au point où on peut en déduire un véritable dualisme qui fragmente le Maghreb, entretenant une dualité que traduisent des discordances comme celles en particulier entre l'Algérie et le Maroc.

L'Algérie s'engageant depuis le début des années 70 dans une voie de développement soutenue par la rente du pétrole, celle de l'industrie lourde et des grandes entreprises d'Etat, une voie considérée comme seule susceptible d'assurer une industrialisation du pays par une acculturation de la société pour la faire passer d'une époque à une autre celle de la modernité. Une différenciation avec le Maroc notamment, que j'avais souligné en 1977, dans l'Introduction à l'ouvrage collectif *Du Maghreb*, réalisé avec mes amis Abdelkebir KHATIBI de Rabat ardent défenseur de l'unité maghrébine, décédé le 16 mars 2009 et Abdelwahab MEDDEB de Tunis, avec la contribution de dix auteurs de chacun des trois pays du Maghreb central(2). Ce qui permet au secteur d'Etat surtout à travers ces grandes sociétés nationales, de prendre le pas sur un secteur privé certes toujours croissant mais dans une proportion moindre pour la production et aussi pour l'emploi pour lequel les deux secteurs étaient auparavant à égalité en Algérie(3). Dans cette nouvelle situation, la PME tout en continuant à contribuer fortement à l'approvisionnement d'une consommation locale en forte croissance, assurera au plus un rôle de sous-traitance auprès des sociétés nationales. Celles-ci finissant par coiffer l'ensemble de l'économie dont les entreprises privées. Ceci en étant les fournisseurs incontournables disposant chacune du monopole d'une activité au niveau national et en conséquence de celui de l'importation des produits en rapport. Ces unités parviennent ainsi à exercer un contrôle dans leurs secteurs respectifs, au point où les entreprises privées apparaissent auprès d'elles à l'état de "scorie"(4). Les premières occupant le haut du pavé avec leur technobureaucratie et leur participation au plus haut niveau de l'Etat à la direction du pays.

En effet, ce n'est pas par hasard que l'Algérie et la Libye aient toutes deux, d'une même voix, pris en 1968-69 leur distance vis-à-vis du Maroc et même de la Tunisie. C'était justement au moment où la rente des hydrocarbures commençait par leur revenir pour une bonne part, avec leur prise en main de ce secteur. Ce qui leur permit d'entrevoir la possibilité de mener une politique extérieure à la mesure de leurs nouveaux moyens, autre que celle dont pourrait résulter un partage, à commencer par leur souveraineté, avec leurs voisins maghrébins moins pourvus qu'eux. D'où leur déploiement en direction notamment d'un Sahel peu développé, où ils pouvaient intervenir en tant que pays dominants(5). Alors que sans les économies énergétique et minéro-exportatrices, le niveau de développement et le PIB, seraient sans grand écart entre les différents partenaires maghrébins. Celui de l'Algérie ne dépasserait pas de façon significative celui du Maroc et celui de la Libye celui de la Mauritanie. Une situation à laquelle on aboutirait avec la réduction inéluctable à terme de leur importance, celle d'une caractéristique essentielle commune de la structure économique des 3 pays du Maghreb central.

C. L'ÉMERGENCE DES PME

En attendant, il y a l'épuisement de la voie dirigiste de développement des années 70 avec son système des sociétés nationales, du fait qu'aussi ambitieux qu'ait été son objectif de décollage du pays, il n'a pu avoir à cause de son système technobureaucratique que peu d'effet d'entraînement au niveau productif sur la société. Ceci mis à part la diffusion d'un mode consumériste gagée sur les

ressources financières importantes assurées par les hydrocarbures. Un abandon de ce système des sociétés nationales qui intervint aussi conjointement au Maroc et en Tunisie, où il avait atteint une ampleur relative.

Ainsi dans l'espace maghrébin qui s'est trouvé dégagé de la domination de la société nationale, parvinrent à émerger les PME jusque là maintenues surtout en Algérie à un niveau subalterne. Leur visibilité devint d'autant plus grande qu'elles se distinguaient déjà par leur nombre et leur capacité d'emploi.

a) En Algérie, c'est à partir des années 90 que celles-ci vont prendre de l'importance dans le pays. En effet, depuis, mis à part quelques exceptions comme celle des hydrocarbures, le secteur d'Etat finissait surtout avec ses méga entreprises, par se déconsidérer, d'autant que la situation n'évoluait plus à son avantage sur le plan de l'industrialisation face à la croissance de la consommation et de la demande d'emploi. Il fit l'objet depuis l'année 2000 d'une politique de réduction de son poids et de sa dimension, d'abord par le morcellement de sociétés nationales et puis leur privatisation.

Aussi depuis les années 80, surtout du fait de la non croissance puis du recul du secteur d'Etat, la PME tend à prendre une place de plus en plus importante dans l'économie du pays au point d'employer en nombre une main d'œuvre tout aussi importante et même bien plus surtout si on prend en compte celle du secteur informel. D'autant que comme le constate Ahmed BOUYACOUB "le recours à l'informel s'avère être (pour la PME) une véritable nécessité objective de fonctionnement, car les mécanismes économiques dominants ont été conçus pour les grandes entreprises"(6)

Enfin, si au début des années 70, plus de la moitié des entreprises se trouvaient concentrées dans l'Algérois(7), Alger et ses environs dont la Mitidja demeure le réservoir de l'entreprise privée et notamment de la PME. Celles-ci disposent aujourd'hui dans cette région de leur propre corporation le Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja(CEIMI). Le tableau ci-dessous donne une idée leur répartition par secteur d'activité. Ainsi, du point de vue nombre, celles des services (prestation et commerce) représentent environ 1/3, mais c'est celles de la manufacture dont l'agro-alimentaire qui dominent.

Classification des entreprises membres du CEIMI par secteur d'activité (en %)

Données : Novembre 2008 et Mai 2009

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises au 11/2008	(%)	Nombre D'entreprises au 05/2009	%
Agro-alimentaire	91	14	96	14
Electroménager	22	3	24	4
Plastic Caoutchouc	67	10	70	10
Verre Miroiterie	15	2	15	2
BTP	78	12	84	12
Bois et Dérivés	63	10	66	10
Mécanique Sidérurgie	63	10	66	10
Services Prestation				
Commerce	204	31	223	32
Chimie Cosmétique	37	6	38	5
Papier Carton Emballage	17	3	18	3
Textiles, peaux, cuir et chaussures	56	9	58	8
Total	650	100	692	100

Sources : Etude de Hassiba CHERIFI en cours de publication, Faculté des Sciences Economiques, Université de Blida.

Apparaît aussi en bonne position la wilaya de Bejaïa où au début même des années 2000, le secteur privé domine par le nombre dans la proportion de 95,29%. Plus de la moitié des entreprises privées concernent les services avec en face d'elles 40% pour l'industrie lesquelles occupent néanmoins près de 2/3 pour l'emploi du secteur privé(8).

b) Au Maroc, les PME constituent l'essentiel du tissu économique du pays, en représentant 99,6 % des entreprises en activité et en employant 55 % des salariés du secteur privé. Elles sont présentes dans tous les secteurs de l'activité économique marocaine : l'industrie, l'artisanat et le BTP (Bâtiment et Travaux Publics), les commerces et enfin les services qui englobent le tourisme, les communications, les transports, les services financiers.... En nombre, elles sont très fortement concentrées dans ces activités commerciales et de services, dans une proportion de 72%. Le secteur du commerce qui compte 888.000 emplois (hors informel) est constitué dans presque son intégralité de PME. Dans le secteur des services, et tout d'abord dans le tourisme qui compte près de 600.000 emplois, la PME constitue un outil privilégié dans la promotion de l'hôtellerie, de la restauration et des agences de voyages.

Dans le secteur artisanal, la PME prédomine encore plus dans la pêche, la sylviculture, l'élevage et surtout dans les métiers traditionnels à forte valeur ajoutée culturelle et sociale (tapis, produits de terre, métaux, cuir, couture traditionnelle, etc.). La PME accuse également une présence très remarquée dans le secteur du BTP. Ainsi, l'ensemble de ce secteur artisanal qui compte près de 2 millions d'emplois est constitué dans sa plus grande majorité de PME.

Il existe de fortes disparités régionales se traduisant par une très forte concentration des PME dans la région du Centre. Les données de la Direction des statistiques de 1998, révèlent que le Grand Casablanca regroupe 41% des PME-PMI, les régions de Tanger-Tétouan 9%, de Rabat-Salé-Khémisset 8%, de Meknès-Fès 9% et que les 33% restants se répartissent sur les 14 dernières régions. Ainsi, près de la moitié des établissements oeuvrant dans le secteur industriel, commercial et des services est implantée dans la région du Grand Casablanca qui représente également la part prépondérante dans la majorité des grandeurs économiques relatives à ces secteurs(9).

c) Pour la Tunisie, où il y a aujourd'hui 112.000 PME, c'est à dire relativement moins qu'au Maroc, nous présentons ci-dessous un tableau présentant les entreprises industrielles en 2003. Y dominent parmi elles celles du « textile et habillement » qui en constituent les 2/3, suivies de loin par celles du secteur agro-alimentaire.

<i>Répartition sectorielle des entreprises industrielles/Secteurs</i>	TE28	ATE	Total	%
Agro-alimentaire	98	702	800	15
Matériaux de Construction, Céramique et Verre	15	394	409	8
Mécanique et Métallurgique	52	412	464	9
Electrique, Electronique et Electroménager	130	132	262	5
Chimie (hors plastiques)	23	190	213	4
Textile et Habillement	1 690	445	2 135	41
Bois, Liège et Ameublement	22	185	207	4
Cuir et Chaussures	188	120	308	6
Divers	74	390	464	9
Total	2 292	2 970	5 262	100

Source : API, 2003, cité par Abdessetar AT1, *ETUDES SUR L'ACTUALITE DE L'INDUSTRIE ET DE L'INVESTISSEMENT EN TUNISIE, 2003, Université de Tunis*

1) TE: Totalemment exportatrices. ATE : Autres que totalemment exportatrices.

Par comparaison au cas de l'Algérie, si pour le Maroc, les PME apparaissent dans une proportion moindre dans le secteur industrielle, ceci est dû à l'importance en nombre dans les autres secteurs. Leur répartition entre les différentes régions est tout aussi inégale dans chacun des deux pays. En définitive, si les PME seraient plus nombreuses au Maroc, les $\frac{3}{4}$ des entreprises appartiennent aux secteurs du commerce et des services, alors que pour l'Algérie à travers du moins l'exemple de la Mitidja seules $\frac{1}{3}$ en font partie. Ce qui pour le Maroc correspondrait au fait que les entreprises y soient généralement plus anciennes, lequel se traduit par la dominance de leur structure traditionnelle, au point où peu d'entre elles sont considérées comme appartenant ne serait-ce qu'au secteur des PME. Reste que leur répartition géographique est tout aussi inégale dans les 2 pays.

II. LA PME EN TANT QUE FACTEUR D'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE A L'ÉCHELLE DU MAGHREB

Nous évoquerons d'abord l'attribution plus ou moins rapide ces dernières années d'une importance aux PME dans le devenir des pays du Maghreb central. Alors qu'au stade actuel que nous tenterons de mettre en évidence, ces unités ne sont encore pas tout à fait en mesure d'atteindre un tel objectif.

A) LA RECONNAISSANCE DU RÔLE AXIAL DE LA PME

En Algérie, à partir des années 90, les PME vont en même temps que l'ensemble du secteur privé accéder rapidement à un nouveau statut et à un rôle de plus en plus important dans le pays. Un retournement de la situation en leur faveur qui finit par être facilitée aussi par la libéralisation du commerce extérieur en 1992, puis l'adoption en août 1995 de lois en faveur de l'expansion de l'ensemble du secteur privé, enfin surtout le 12 janvier 01, de la loi d'orientation 1/18 pour la promotion des PME. De plus, dans la nouvelle conjoncture économique, tout en augmentant en nombre, celles-ci acquièrent à la fois autonomie et prestige, tendant à prendre une place de plus en plus importante dans l'économie du pays. Ceci au point d'employer une main d'œuvre tout aussi importante en nombre que celle par le secteur d'Etat.

Tout ceci se traduisant par la reconnaissance des PME comme instruments idoines du développement. Après l'échec de la modernisation par le système des grandes sociétés nationales, on espère maintenant y parvenir par le biais des PME bien plus implantées dans la réalité du pays et en mesure d'en entraîner l'évolution sur le plan socio-économique en dépit d'un politique récalcitrant. On en arrive aujourd'hui à proclamer que c'est grâce à elles qu'on parviendra à l'industrialisation du pays surtout avec l'affaiblissement de la rente qu'assure le secteur des hydrocarbures. Lors d'une conférence tenue à Alger au mois de mars dernier, les intervenants responsables d'institutions, ont insisté sur les opportunités que présentent les PME pour la croissance et la diversification de l'économie, en déclarant. « Ce sont elles qui contribuent le plus à la richesse nationale »(10). Aussi "l'Algérie sera sauvée par ses capacités d'investir et non par ses hydrocarbures.", comme le déclare M. Hamiani(11), c'est à dire par sa capacité à créer des entreprises hors de ce secteur. Si aujourd'hui encore, on ne reconnaît pas publiquement le fait que celui-ci a contrecarré l'industrialisation du pays et a même contribué à réduire fortement le niveau atteint par celle-ci hors hydrocarbures, la PME est chargée de se projeter dans l'après pétrole et de constituer un instrument de transition vers une économie de marché «moderne et compétitive» à un moment où les animateurs politiques pataugent dans de grandes contradictions(12).

D'autant qu'à la faveur des nouvelles dispositions en faveur de la création d'entreprises, a émergé selon Anne GILET(13), un groupe de nouveaux entrepreneurs algériens dont le niveau d'instruction et l'expérience acquise dans le secteur public sont élevés. En effet, parmi eux de nombreux anciens cadres d'entreprises publiques ont lancé des PME dont le fonctionnement se distingue de celui des anciennes, souvent par une certaine modernité en matière de techniques de gestion et notamment celle des ressources humaines. Ceci en n'étant plus soumis à une logique domestique et patrimoniale, mais plus économique et professionnelle à l'exemple de la Tunisie où la

PME plus moderne et ouverte sur l'extérieur, contribue à cette évolution. Un pays où la reconnaissance de l'importance des PME n'a rien de nouveau. Elles constituent la principale caractéristique de la structure et de la logique de son économie en y étant prédominantes en nombre et sur le plan socio-économique. Qui plus est, elles sont tournées vers l'exportation, dans le cadre notamment de la sous-traitance.

Au Maroc, si aujourd'hui seules 40.000 à 70.000 PME sont considérées comme représentatives par l'Union de la PME et le Mouvement économique du Maroc, leur nombre total serait supérieur à celui en Algérie, soit de l'ordre du double pouvant atteindre ainsi le million. La plupart d'entre elles consistant en unités ayant une structure traditionnelle.

Ainsi, dans l'ensemble du Maghreb un grand rôle échoit aux PME dans la situation actuelle et de plus en plus. Ceci au point où on peut dire avec Moncef Cheikh-Rouhou que les PME, " sont le nerf de la guerre pour la croissance des nations du Maghreb"(14). En effet, surtout dans la perspective de l'épuisement des réserves en hydrocarbures, phosphates et autres minerais.

B) LA DIFFICILE EXPANSION DE LA PME

Excepté en Tunisie, sa situation ne correspond pas encore à ce rôle important qui par la force des choses, lui échoit. Or, la généralisation du libre-échange, encouragée par l'Union européenne dans son accord d'association, et par l'Organisation mondiale du commerce dont l'Algérie souhaite en devenir membre comme le Maroc et la Tunisie, pose de nouveaux défis. Ce à quoi s'ajoutent les risques pouvant résulter de l'adhésion à la Zone arabe de libre-échange (Zale).

a) ALGÉRIE

Or, étant donné que l'expansion de la libre entreprise avait été bloquée pendant la dizaine d'années de prépondérance des sociétés nationales et du système technobureaucratique protectionniste, ceci avait plutôt favorisé un certain enrichissement privé, sans essor important du secteur des PME, ni sa mise en conformité avec les règles du marché extérieur.

De plus, même avec la libéralisation intervenue depuis, il est établi selon des données diffusées par le ministère de la PME et de l'Artisanat qu'entre par exemple 2004 et 2008, c'est tout juste un peu plus de 120.000 PME qui ont été créées en Algérie, alors que 2.500 et 3.000 entreprises disparaissent chaque année. M. Benbada, ministre de la PME et de l'Artisanat, considérant que si pour l'année 2007, quelques 3.176 entreprises ont été rayées du registre de commerce, la plupart des PME qui ont ainsi disparu auraient simplement suspendu provisoirement leurs activités en raison de l'absence d'un programme d'action ou pour se réorganiser, telles les entreprises de construction et de travaux publics.(15). Les nouvelles activités auront selon toujours M. Benbada, contribué à la création de plus de 87.000 dans le secteur des PME(16). Ainsi, en mars 2008, le nombre total des PME privées en activité en Algérie serait passé à 293.946 unités et celui des activités artisanales à 116.347. L'ensemble de ces entreprises dépassant à peine les 400.000(8), un chiffre qui resterait encore insuffisant. Ce à quoi correspond celui donné par M. Hamiani président du Forum des chefs d'entreprises(FCE), qui estime que l'Algérie ne crée pas assez d'entreprises, avec 30.000 PME chaque année lorsque 6.000 disparaissent. Au rythme actuel de cette croissance, il faudrait plus de 30 ans pour atteindre un million de PME, un chiffre considéré comme nécessaire y compris pour une réduction significative et durable du chômage.

Plus encore, les PME algériennes gardent certaines caractéristiques acquises durant la tutelle technobureaucratique qu'elles avaient subie surtout durant les années 70 sous l'égide des sociétés nationales. Ainsi le fait qu'elles font l'objet d'une autolimitation de leur expansion, sorte de réflexe contracté par les entrepreneurs traditionnels durant cette période. Elles se distinguent encore par leur faible dimension et le fait qu'elles continuent à réagir timidement même dans cette nouvelle conjoncture. Nombre d'entre elles constituent le cadre de la reproduction du seul capital familial et une bonne partie tardent à utiliser le crédit bancaire. Même si elles ne sont plus institutionnellement dans une position d'infériorité vis-à-vis du capital d'Etat, elles perpétuent ainsi une dichotomie entre

elles et ce dernier, fut-il au travers de ce crédit bancaire auquel elles ont toujours tendance à ne plus tellement recourir.

Une situation de sous développement des PME à laquelle contribuent les entraves propres au système du crédit. Un nombre important de demandes de crédits soumis par les PME aux banques étant rejetées en raison de l'insuffisance de garanties ou de risques élevés liés aux projets à financer. Comme le souligne M. Benbada : « Le financement des PME en Algérie reste le principal obstacle qui entrave le développement du secteur ». L'intervention de la Caisse de garantie des crédits aux PME, en 2007, a permis l'accompagnement de seulement 261 entreprises pour un montant de 6.9 milliards de dinars (environ 70 millions d'euros). Quant à la Caisse des crédits à l'investissement, sur les quelques 204 dossiers réceptionnés par elle cette même année, ce n'est qu'une trentaine qu'elle a approuvés et une centaine sont restés à l'étude (17). Ceci dans un secteur des PME au nombre de 400.000. En définitive, seule une entreprise sur 1000 est concernée par l'octroi de crédit ou d'une garantie à cet effet, à la différence de la Tunisie où c'est une sur 200. Ce à quoi s'ajoutent les relations difficiles des PME avec l'administration, pour leur accès au foncier et concernant le rôle de l'informel auprès d'elles, de même qu'avec les « lobbys » de l'importation.

Du coup, 94% des PME demeurent très petites, voir des micro entreprises employant moins de 10 salariés, avec en moyenne chacune près de 2 ouvriers. Les petites entreprises avec 10 à 49 salariés ne représentant que 4% et les moyennes moins de 1%. Ce qui limite l'horizon de la quasi-totalité d'entre elles. Au point où elles continuent à fournir quasi uniquement des produits finis et peu de semi-produits, un secteur où elles occupent toujours une place moindre au niveau industriel, demeurant complètement tributaires en aval pour leur approvisionnement.

b) MAROC

Dans ce pays, si le nombre de PME est bien supérieur au leur en Algérie, seules 27% d'entre elles sont dans le secteur secondaire dont 15% dans les industries manufacturières dans lesquelles dominent les grandes entreprises pour 62% en nombre. Les 38% des entreprises industrielles qui sont des PME, emploient 17% de la main d'œuvre. Par ailleurs, les grandes mutations liées aux technologies de l'information qu'a connues le secteur des communications, combinées à sa privatisation, ont engendré une apparition de PME nouvelles dans les services de l'Internet, des publiphones, de la téléphonie sans fil, de l'audio-visuel et de la réception par satellites. Enfin, la réforme du marché financier et la dynamisation de la bourse ont, aussi, engendré la création de PME nouvelles tels que intermédiaires boursiers, sociétés de crédit à la consommation, intermédiaires d'assurances.

Cependant leur part dans la création de la valeur ajoutée demeure très faible, ne dépassant pas 20% de l'ensemble de la valeur ajoutée engagée. Mais malgré leur part de seulement 15% dans le nombre de PME, celles du secteur des industries manufacturières génèrent la plus grande valeur ajoutée avec une contribution de 37%.

Le coût du crédit aux PME reste élevé. Les grandes banques prélèvent un taux d'intérêt de l'ordre de 5,5 % à 6,5 %, alors que le taux d'intérêt du marché concernant les prêts aux PME oscille entre 8 % et 13 %, ce qui est sensiblement supérieur aux taux appliqués pour les grandes entreprises. De plus, la faiblesse de la transparence et de la gouvernance d'entreprise ainsi que le manque de garanties et d'information sur les PME sont à l'origine d'imperfections du système bancaire.

ooo

Certes, il y a à l'origine du retard que connaît la PME surtout en Algérie et dans une certaine mesure au Maroc, l'insuffisante compatibilité entre cette unité de production et son environnement en général dont le secteur bancaire. De plus, au niveau de cette unité de production, il y a le fait aussi que c'est au mieux de qualification qu'on a tendance à se préoccuper, ceci aux dépens d'une compétence difficile à rechercher pour l'employé comme par l'employeur dans le cadre d'un travail temporaire représentant l'essentiel de l'emploi. D'autant que comme dans le cas de l'Algérie, la concurrence a très peu joué (18).

En définitive, hormis la Tunisie où le taux de compétitivité est élevé au point d'être supérieur à celui de l'Italie (voir tableau ci-dessous), dans le Maghreb central, un long chemin reste à parcourir par les PME. En Algérie, l'environnement y présentant encore moins de souplesse qu'au Maroc, vis-à-vis de l'IDE comme de l'investissement du capital national. Ce qui correspond bien au fait que l'Algérie se trouve derrière le Maroc et loin derrière la Tunisie, quant à la capacité à faire des affaires.

Classement en matière de compétitivité

Pays	Indice de compétitivité global
USA	1
Espagne	22
Portugal	23
France	15
Tunisie	34
Italie	39
Turquie	69

Source : Rapport sur la compétitivité 2002-2003, Forum économique mondial de Davos, cité par Abdessetar ATI, o. c.

En attendant, mis à part encore la Libye où 90% des entreprises sont publiques, c'est le Maghreb des PME qui est ainsi voué à prendre la relève. D'autant qu'aussi petites soient-elles, ces unités n'en constituent pas moins aujourd'hui la base socio-économique véritable, au point de représenter le passage obligé pour une intégration et un développement maghrébins.

C) LES ENGAGEMENTS DES ETATS

D'autant que comme nous l'avons souligné plus haut les trois pays du Maghreb central, reconnaissent leur importance actuelle, considérant qu'elles sont destinées à en prendre davantage. Il ne s'agit plus compte tenu de la situation que nous venons d'évoquer rapidement ci-dessus, que de soutenir leur développement. Ce pourquoi l'Etat maghrébin semble jouer un rôle important auprès de ce secteur tant par l'importance qu'il lui attribue que par les moyens qu'il entend mettre effectivement en oeuvre.

a) ALGÉRIE

Le gouvernement affirme vouloir soutenir les PME pour développer et diversifier l'économie de l'Algérie. Après les 40 milliards de dinars (l'équivalent de 400 millions d'euros) en 2008, la loi de Finances 2009 alloue 50 milliards de dinars (environ 500 millions d'euros) à la recapitalisation des banques publiques algériennes. Le but est que les six établissements étatiques soient actifs dans le financement de l'industrie et le soutien aux PME en Algérie. Une action qui sera relayée avec la transformation de la Banque algérienne de développement (BAD) en société d'investissement. Il s'agit de débloquent ainsi le système bancaire pour parvenir à financer la diversification de l'économie en capitalisant sur les 400.000 PME algériennes. La ministère du secteur de la PME, a lancé d'ailleurs un appel en direction des banques publiques et privées « pour assumer leur rôle dans le développement à travers la révision à la hausse des crédits alloués aux investissements ». Il a rappelé le rôle notamment de la Caisse de garantie des crédits aux PME et de la Caisse des crédits à l'investissement(19). Dans la région de Bougie, effectivement l'Agence de promotion de suivi de l'investissement (APSI) « contribue à la création et au soutien du secteur privé dans cette wilaya... ».

De même il y a le «processus dynamique de développement des micro-entreprises» résultant de la mise en place de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes. (ANSEJ). (20).

b) MAROC

Déjà, au printemps 2006, pour développer les PME marocaines, une campagne de sensibilisation avait été lancée sous le thème « Financement et gouvernance d'entreprise des PME », à l'initiative de la banque centrale (Banque El-Maghrib), du Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM), de l'Agence nationale pour la promotion de la PME (ANPME) et de la Caisse centrale de garantie (CCG). « L'objectif de cette opération est de desserrer les contraintes structurelles qui entravent l'activité de la PME », a souligné le gouverneur de la Banque El-Maghrib, à l'occasion du lancement de la campagne. (21). Celle-ci a initié un certain nombre de programmes visant, d'une part, à améliorer la transparence et la libre circulation de l'information concernant les PME, et, d'autre part, à encourager les banques commerciales à étendre leur palette de services destinée aux PME. « Il s'agit, entre autres, de la mutualisation de l'information financière, de la normalisation de l'information comptable et de la mise en place d'un classement pour une meilleure analyse du risque de crédit par les banques ».

Conformément à la tendance, la banque Attijariwafa, première banque commerciale du Maroc, a conclu un accord avec l'ANPME le 28 novembre 2008. Les entreprises qui auront souscrit au programme bénéficieront de services financiers sur mesure ainsi que d'une assistance technique et du renforcement de leurs capacités. L'ANPME prendra en charge 90 % du coût du plan d'assistance technique, tandis qu'Attijariwafa offrira des services de restructuration et de consolidation de dette ainsi que des prêts à un taux préférentiel. (22)

c) TUNISIE

La situation se présente autrement pour les 112.000 PME de ce pays. Les banques constituent, en effet, le principal appui financier aux entreprises tunisiennes, en particulier, les PME. Après sa création et jusqu'à fin juin 2008, la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) a déjà donné son approbation pour financer 594 projets dont 526 projets de création et 68 projets d'extension pour un total d'approbations de 125,9 MDT. Ainsi, environ une PME sur 200 est concernée par ses interventions, à la différence où la moyenne est de l'ordre d'une sur 1000. En effet, comme son nom l'indique, la BFPME a pour mission d'apporter l'assistance et le soutien nécessaires pour favoriser la création et l'extension des PME, et leur faciliter l'accès au financement en octroyant des cofinancements avec les institutions de crédit sous forme de crédit à moyen et long terme. Enfin, une charte de financement des PME a été signée par les principaux responsables des établissements de crédit et les sociétés d'investissement à capital risque (SICAR's). Elle se base sur un ensemble de principes et d'objectifs visant la consolidation des financements des PME et une meilleure coopération entre les différentes institutions financières, parmi lesquels la création au niveau de chaque banque d'une cellule consacrée exclusivement à la création des PME et qui constitue l'interlocuteur direct et le point d'attache avec les principaux intervenants. Cette cellule se charge de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie globale pour développer les fonctions et les services de la banque relatifs à la création de cette catégorie d'entreprises ». De plus, ce texte prévoit la fixation de délais maximum pour étudier le dossier de financement dans ses différentes étapes et la création d'une base de données à la BNPME.

Enfin, en rapport davantage avec l'efficacité qui résulte de cette politique pour les PME tunisiennes, des pays de l'Arc latino-méditerranéen s'y investissent bien plus qu'ils ne le font en Algérie et même au Maroc. Ceci comme dans le cas de l'Italie et du Portugal. Plusieurs lignes de crédit extérieures ont été mises à la disposition des PME en Tunisie, dont deux en 2008. La première ligne concerne le financement des biens et services d'origine italienne. La seconde ligne concerne le financement des biens et services d'origine portugaise pour les petits et moyens projets des opérateurs tunisiens et des sociétés mixtes tuniso-portugaises.

En définitive, l'importance de l'intervention de l'Etat en Algérie réside dans celle des moyens financiers prévus et au Maroc dans le volonté de développer l'information en vue d'une plus grande transparence. Reste qu'au Maroc et plus encore en Algérie, il y a un certain décalage entre les engagements pris et les résultats atteints, ce que pourrait compenser dans une certaine mesure l'initiative privée.

III. CONTRIBUTION PARAÉTATIQUE ET PRIVÉE AU DÉVELOPPEMENT DES PME

En définitive, étant donné le blocage au niveau du politique, c'est aujourd'hui de plus en plus par ce biais que le Maghreb des PME réaliserait des avancées. La dimension socio-économique finissant par avoir ainsi un rôle déterminant sur ce plan. Aussi, est-il utile de l'interroger sur ce qu'elle pourrait receler actuellement dans cette perspective comme amorce d'un mouvement contraire à la dérive maghrébine actuelle, celui d'une intégration-développement par les PME, opérant entre les différentes parties du Maghreb aussi divisées soient-elles. Ainsi de savoir quels seraient à la fois l'acteur et le facteur, lesquels dans le contexte intérieur et extérieur du Maghreb, contribueraient à l'échelle de cet ensemble à l'affirmation d'une maghrébinité et à porter aujourd'hui ce projet d'union sur ce plan socio-économique tout au moins. Il est vrai que c'est à ce niveau et à ce niveau seulement, que l'initiative pourrait être la plus efficiente dans la situation actuelle.

A) LES ONG ET AUTRES ASSOCIATIONS

Diverses ONG et associations maghrébines militent dans ce sens. Telle le Forum de la citoyenneté de Casablanca animé par l'Union marocaine du travail (l'UMT), à l'origine de la réunion du 11 au 13 janvier 2002, à Alger, d'un Congrès de l'Espace maghrébin ayant constitué une Association de l'Espace social maghrébin et adopté une Charte de l'Espace social maghrébin.

Il y eut à Tlemcen, la tenue d'un Forum Dialogue Nord-Sud en octobre 2002, par des ONG Nord-Sud agréées par le Conseil de l'Europe, plus confiantes dans le rôle dans ce sens des PME que dans celui des grandes sociétés. Bien que la préoccupation était surtout les rapports entre l'Europe et le Sud, la question du Maghreb n'en a pas moins été évoquée par mes soins, ayant eu à faire une intervention à ce sujet. J'avais même appelé l'assistance à exprimer de façon symbolique son engagement, en affirmant sa disposition pour une marche contre le mur de la honte que constituait à quelques dizaines de kilomètres de là où nous étions, cette frontière algéro-marocaine quasi-hermétique. Ceci après avoir insisté sur l'importance de l'unification du Maghreb, condition y compris de l'amélioration la relation d'échanges Nord Sud avec un renforcement de l'IDE en faveur de ce dernier dans le cadre de la Méditerranée occidentale. D'où l'idée que j'eus à cette occasion d'associer dans le cadre d'un colloque, au thème de la construction du Maghreb, celui de la Méditerranée occidentale considérée en tant que cadre de l'IDE en faveur des PME maghrébines. Colloque que se tint lors de l'Année de l'Algérie, en 2003, à l'Institut du Monde Arabe et dont les actes ont fait l'objet d'une publication sous l'intitulé *Algérie, Maghreb, le pari méditerranéen*(23).

Et c'est à l'occasion de ce séjour à Tlemcen, que je me suis rendu compte que la frontière n'était en fait pas hermétique ceci du fait notamment de l'initiative du secteur informel, lequel quoiqu'on en pense, s'avère offensif en une telle circonstance. Voulant acheter une robe traditionnelle, genre caftan, je dis au commerçant que le modèle qu'il avait je l'aurai préféré confectionné avec un autre tissu qu'il avait justement. Il me répondit que l'on pouvait le faire mais que ceci demanderait un peu de temps. Il m'expliqua que pour ce modèle, il était en affaire avec un tailleur de Fès auquel il peut faire parvenir tissu et garniture pour recevoir quelques jours après, la robe toute faite. Comme dit le chef de la grande entreprise privée algérienne CEVITAL M. REBRAB : « Les frontières avec le Maroc sont certes fermées, cela ne nous empêche pas d'avoir des cadres marocains dans nos équipes. Les échanges par la route ne sont pas officiellement possibles, les marchandises circulent malgré tout d'un pays à l'autre, c'est un secret de polichinelle »(24).

B) MILIEU D'AFFAIRES

La promotion d'une intégration est entreprise aujourd'hui par certains agents qui se manifestent au sommet de l'économie maghrébine à l'échelle de tout le Maghreb. L'ouverture économique du Maghreb à l'extérieur en rapport avec la mondialisation impliquant celle des pays maghrébins entre eux.

Sur le plan intérieur maghrébin, une action est menée en ce sens à la fois au niveau du secteur bancaire maghrébin et des grandes entreprises.

a) **LES BANQUES DU MAGHREB** Directement et à travers aussi leur Union des Banques Maghrébines (UBM) créée en 1990 s'engagent en faveur d'une intégration économique et financière de cette aire. Ceci en faisant régulièrement des recommandations aux Etats membres et en soutenant les échanges commerciaux intermaghrébins. L'UBM constituant un «maillon actif de l'édifice maghrébin» comme l'avait reconnu en 2004 Fatiha Mentouri ministre déléguée algérienne à la réforme financière (25). Ainsi, de l'initiative prise par Othman Benjelloun président de l'UBM, avec la relance d'une réflexion sur la création à terme d'une Union monétaire et d'une Monnaie unique maghrébines et la décision de mettre en place un comité comprenant deux représentants de chacun des cinq pays membres pour s'atteler à la concrétisation de ce projet.

Enfin, l'association des banques et établissements financiers (ABEF) anima un colloque sur le «financement de la PME au Maghreb», avec des participants venus du Maghreb et de France. Djamel BESSA président de l'ABEF expliquer qu'il s'agit «d'échanges d'expériences dans le financement des PME».

b) **LES ENTREPRISES** Une semaine après la validation le 10 février 2007 en marge d'une session des ministres des Affaires étrangères, des statuts de la future banque maghrébine à Rabat, il y eut à Marrakech la création sous l'égide des Etats maghrébins et de l'UMA, de l'Union maghrébine des employeurs - Maghreb Economique (UME) avec comme membres chaque principale organisation patronale de chacun des cinq pays du Maghreb. L'UME doit contribuer notamment à "l'intégration économique" et à "la coordination des positions maghrébines face aux groupements régionaux d'intérêts économiques"(30). C'est le Tunisien Hadj Djilali qui assura pour l'année 2007 la présidence de ce regroupement laquelle est hébergée à Tunis. Mais Alger en tant que siège permanent d'un secrétariat général assure la fonction bureaucratique de l'institution. La fondation de cette UME intervint

Cependant les entreprises ne sont pas en reste dans la tendance à l'ouverture et à l'investissement intermaghrébins, ceci directement et à travers leurs corporations. Ainsi, surtout à l'initiative d'entreprises tunisiennes dont le nombre en Algérie était au début de l'année 2008 de 650(26). L'entreprise marocaine s'investissant plutôt dans l'Est du Maghreb au-delà de l'Algérie, comme en Tunisie à l'initiative surtout de l'entrepreneur Othman Benjelloun.

En fait ces initiatives émanant généralement de grandes entreprises généralement sous égide étatique, ne peuvent avoir d'effet que dans la mesure où les PME en général familiales parviennent à se faire entendre et à faire face à la concurrence, au point de participer dans la cour de ces grandes unités notamment pour l'investissement.

c) **LA CONTRIBUTION DE L'EXTÉRIEUR DU MAGHREB** Quant à l'IDE en provenance de la rive Nord, comme de l'appui des institutions et organismes de crédit et autres internationaux, leur contribution dans la promotion du Maghreb des PME demeure modeste, dans la mesure où elle est éparse, semant à tout vent. Ils ne peut y avoir un impact important même de la part de pays latino-méditerranéens tout proches, que dans la mesure d'un resserrement et d'un réajustement de leur intervention dans le cadre restreint d'une Méditerranée occidentale commune, leur permettant en particulier en tant que les 5 membres européens du dit Groupe 5 +5, à savoir le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte, d'assumer un réel soutien en faveur des autres pays de Ce Groupe à savoir leurs 5 homologues maghrébins. Une direction vers laquelle on ne semble pas prêt de s'orienter avec

la dérive actuelle du projet méditerranéen dans le cadre de la dite Union pour la Méditerranée initiée il y a un an par la France de Sarkosi, au point que s'y trouvent impliqués 4 fois plus de pays. Ce qui permet d'éviter un trop grand rapprochement en d'autres termes « un face à face », avec le Maghreb, de la même façon qu'on tente de s'y opposer dans le cas de la Turquie, préférant qu'il ait lieu de préférence avec Israël fut-il situé bien loin de l'Europe. Ainsi, le cadre du Groupe 5+5 ne permet plus de donner libre cours qu'à l'obsession sécuritaire et militaire de pays de la rive Nord que peut tout au plus leur inspirer la proximité du Maghreb. Comme le déclare M. REBRAB, « je ne reproche pas aux Européens de chercher à défendre leurs intérêts (j'ajouterai et même ceux de pays qui leur en imposent). Mais ils le font parfois de manière si égoïste (j'ajouterais aussi de façon stupide) qu'ils se font mal à eux-mêmes. S'ils aidaient les pays du sud de la Méditerranée à croître et à connaître une croissance à deux chiffres, ils en tireraient un retour positif. L'Algérie n'a pas besoin d'argent, (mais) essentiellement d'un soutien sur le plan managérial » (27). En agissant de la sorte, l'Europe, la France en particulier ne se prépare pas une sortie de crise dans les meilleures conditions.

Enfin, il y a la contribution de la diaspora maghrébine à l'étranger sur le plan financier mais encore plus au niveau technique et de la gouvernance. En effet, la conscience de son appartenance à une entité géographique et ethnoculturelle maghrébine est aujourd'hui assez forte. D'autant que la société d'accueil lui renvoie cette image qui lui est commune. D'où des initiatives nombreuses au nom du Maghreb, de média surtout des périodiques et des radios, ainsi que du milieu associatif, se référant au Maghreb à commencer à travers le nom qu'ils se donnent. Ceci jusqu'à un engagement pour une intégration de cette aire régionale, en même temps que pour un rapprochement entre celle-ci et la rive Nord de la Méditerranée occidentale, à savoir l'Arc latin avec notamment des pays comme l'Espagne, la France, l'Italie. Ainsi, de la tenue chaque année par CJDIM/MRIH, au Palais Brogniart, celui de l'ex bourse de Paris, de la Convention France Maghreb avec comme premier objectif de favoriser le développement des relations dans l'espace France Maghreb. Une foire annuelle d'entreprises dont nombre d'entre elles viennent du Maghreb, alors que d'autres sont généralement de France. La 8ème Convention a eu lieu le 6 février dernier. Ce qui est l'occasion pour les entreprises maghrébines, entre elles d'une part et d'autre part avec celles de France, de se rencontrer et d'envisager des échanges, voire des partenariats.

De même le REAGE (Réseau des Etudiants Algériens des grandes écoles et universités de France) dont le principal objectif est comme le précise son président Fetah OUZZANI « d'aider les entreprises algériennes à s'internationaliser, à diversifier l'économie nationale algérienne, trouver des partenaires étrangers » (28). Son Club REAGE Entrepreneurs a organisé le 23 Mai dernier, sa 1ère journée dédiée à la découverte des opportunités de développement à l'international des PME algériennes. Ce qui donna lieu entre autres à des tables rondes sectorielles (agroalimentaire, outsourcing/TIC), à l'occasion desquelles les participants ont avec des professionnels, débattu notamment de l'investissement industriel.

Enfin des associations du même genre, constituée l'une par des Marocains et l'autre par des Tunisiens agissent chacune en liaison avec le pays d'origine.

C) QUELQUES SUGGESTIONS

L'ensemble des initiateurs et de leurs initiatives évoqués ci-dessus interviennent certes dans le sens d'une multiplication et d'un développement des PME favorisant l'intégration du Maghreb. Ceci peut être renforcé à notre avis dans la mesure où seraient remplies 3 conditions essentielles en vue notamment d'harmoniser les relations entre ces unités et de les armer face la concurrence extérieure.

a) ADÉQUATION DE L'ENVIRONNEMENT DES PME

Il s'agit d'abord de parvenir à une meilleure adaptation de l'environnement des PME.

1) L'une des plus grandes contributions du politique consistera surtout en une réduction de certaines de ses prérogatives en ce domaine surtout en Algérie. Ceci à commencer par la réduction d'entraves et de pesanteurs, notamment celles inhérentes au centralisme bureaucratique lequel constitue l'antithèse à la fois de la forme de la PME et de l'esprit qui préside à sa mise en place et à son fonctionnement.

Ainsi de l'adaptation de ses services à cet effet avec l'allègement du contrôle de l'échange comme du change qu'ils exercent et la réduction des prélèvements qu'ils opèrent.

2) De même qu'une adéquation entre le système des PME et le secteur bancaire en vue du développement à leur profit à la fois de l'investissement direct et du partenariat entre elles à l'échelle y compris du Maghreb. En effet, aujourd'hui « le changement le plus urgent concerne les mécanismes de gestion interne des établissements financiers » comme le constate pour l'Algérie, la mission économique de l'ambassade de France à Alger(29). Ce qui est presque tout autant le cas pour le Maroc.

3) Enfin équilibrer sans esprit de système la coexistence des secteurs d'Etat et privé avec ses PME . Ceci de manière à développer ces unités de production tout en aménageant la place du secteur d'Etat et en favorisant entre eux à la fois une complémentarité et un partenariat.

b) MODERNISER LES PME

L'autre principal outil de cette intégration-développement, consiste en une modernisation en profondeur de la PME maghrébine par sa dotation particulièrement en TIC. Certes chacun des trois pays du Maghreb a édifié son parc technologique, en tant que levier principal dans l'introduction de ces techniques, à la fois moyen et symbole de la mise à niveau économique et managériale de la société. L'évocation des conditions de cette éducation des trois parcs permet de saisir plus facilement l'esprit dans lequel chacun des pays a tenté de son côté de se doter des TIC et d'insister sur la nécessité d'une adéquation de ces parcs à la PME compte tenue notamment de sa dimension.

Un domaine dans lequel la Tunisie avec ses modestes moyens indique d'une certaine manière la voie à suivre. Ceci surtout pour l'Algérie laquelle doit réviser sa propension traditionnelle, celle des années soixante-dix au cours desquelles elle avait entrepris de façon bureaucratique son industrialisation en privilégiant la mise en place d'énormes unités. Une propension dont a résulté l'actuel parc technologique édifié à Sidi-Abdellah à proximité d'Alger, un mastodonte dont la réalisation s'avère difficile sans parler de sa maîtrise pour sa pleine exploitation.

Par contre, bien que de petite taille par rapport à celui-ci (30), le parc technologique de Ariana, en Tunisie, est susceptible d'assumer une fonction qui correspond à l'ouverture traditionnelle du système socio-économique de ce pays, qui lui a déjà permis de bénéficier aisément des IDE et des TIC. Ainsi tendrait-il, à l'aide de son parc à maîtriser celles-ci non pas dans un but essentiellement de consommation interne, mais en vue aussi d'en faire un secteur devant alimenter ses échanges extérieurs. D'où ses efforts en vue de l'exportation de produits de ce secteur des TIC, en direction de pays avoisinants au Maghreb et en Afrique et du développement d'un partenariat méditerranéen. Ce qui correspond bien à la structure et à la logique de son économie avec des PME tournées vers l'exportation, dans le cadre notamment de la sous-traitance. Enfin, en rapport avec cet objectif de concevoir et de réaliser des techniques destinées à être diffusées hors du pays, ce parc intervient au niveau national, essentiellement pour le rapprochement des entreprises avec les établissements de haut niveau ainsi que de recherche. Ce qui sans doute engendrerait difficilement des effets d'entraînement conséquents au niveau des PME. D'où une grande différence avec le parc algérien de Sidi-Abdellah conçu dans une perspective beaucoup plus large, tout en étant destiné à l'approvisionnement du marché intérieur.

Toujours est-il que ce domaine des TIC, comme d'autres, devra faire l'objet d'une coopération étroite à l'échelle du Maghreb. Ce qui permettrait à chacun de ces pays de parvenir plus aisément à une maîtrise de ces techniques et ce au moindre coût.

Ainsi pourrait-on réduire la dimension patrimoniale qui caractérise bon nombre parmi elles et favoriser leur adaptation aux règles du marché, les préparant ainsi à affronter la concurrence mondiale. En définitive comme le recommande Abdelhak Lamiri, président de l'Institut international de management d'Alger(31), il faut « orienter les ressources vers la création d'un tissu de PME/PMI moderne ».

c) FAVORISER LA SUPPLÉMENTARITÉ INTERMAGHÉBINE

Ceci plutôt que de s'efforcer d'établir des complémentarités de façon artificielle. Une logique dans laquelle s'inscrit la création sous l'égide des Etats maghrébins, de l'Union maghrébine des employeurs - Maghreb Economique (l'UME). Puisque celle-ci doit oeuvrer d'abord pour la "complémentarité économique des pays du Maghreb"(32). Ce qui est ridicule étant donné que le risque d'une concurrence nuisible entre eux est quasi nul. La gravité de la discorde intermaghrébine entretenue par le politique ne suffit pas, il faut que l'économique s'en mêle plutôt pour l'accentuer, tout en sachant que le taux d'échanges intermaghrébin est le plus faible taux interrégional du monde, en représentant à peine 3% du commerce extérieur de cet ensemble. De plus ces très faibles échanges intermaghrébins portent essentiellement sur des produits traditionnels à faible valeur ajoutée, correspondant au faible niveau économique auquel se situent globalement les pays du Maghreb. Et c'est en ce seul domaine marginal que le risque de concurrence intermaghrébine peut être quelque peu significatif et ce uniquement pour l'Algérie. Un pays malgré tout principalement importateur, puisque ses exportations hors hydrocarbures sont sans rapport avec ses importations, au point où le déficit de sa balance commerciale hors hydrocarbures, est de l'ordre de 20 milliards de dollars. A tel point qu'il pourrait privilégier l'importation de produits des autres pays maghrébins, ce qui entraînerait une synergie avec eux au point où ils participeraient à promouvoir leur production sur le sol même de l'Algérie, contribuant ainsi à compenser le refus de l'investisseur européen de s'engager dans cette voie, plutôt que d'y écouler comme il le fait quasi uniquement celle en provenance de l'extérieur du Maghreb.

Le développement notamment au niveau des PME d'une production moderne à forte valeur ajoutée, contribuerait à l'essor de ces échanges, comme à celui de l'IDE entre les pays maghrébins et à l'établissement de partenariat entre ces entreprises. Ce qui, en ce temps de crise serait avantageux en transmettant dans une proportion moindre les déséquilibres répercutés par le marché mondial du fait de la crise actuelle. Et, tout ceci finira par générer entre pays maghrébins une concurrence qui ne peut être qu'initiatrice et stimulante entre eux. Elle contribuera à accroître l'efficacité de leurs exportateurs dont les PME en direction du marché mondial, ce qui leur permettra d'affronter la concurrence d'autres aires régionales(33).

D'où l'inutilité de se concentrer au stade actuel sur l'établissement d'une complémentarité à seule fin d'éviter ce que j'appellerai une "supplémentarité" entre les pays maghrébins. D'autant qu'il y a l'exemple du démarrage entre l'Allemagne et la France de l'intégration de l'Europe occidentale, par la mise en commun entre eux des mêmes secteurs stratégiques existant dans les deux pays. Il s'agit justement d'identifier dans les différents pays du Maghreb et d'envisager dans la perspective d'une intégration, une coordination, y compris de secteurs similaires qui s'y imposeront au fur et à mesure du développement des PME. L'un d'entre eux pouvant être celui des TIC dans la mesure où l'effort consacré à son développement dans les pays du Maghreb s'inscrit dans cette perspective et que peut contribuer aussi à son entraînement la percée de la Tunisie dans ce domaine y compris hors du marché maghrébin. Le secteur des hydrocarbures est-il à exclure dans ce cas, dans la mesure où il constitue une économie présentant un fort caractère d'extériorité, s'avérant handicapante pour une véritable industrialisation, dans des pays encore non émergents.

CONCLUSION

Mis à part quelques exceptions telles celles des hydrocarbures et du minerai, le secteur d'Etat commença par perdre sa prépondérance sur le plan idéologique à partir de la fin des années 70. Ainsi intervint l'épuisement de la voie dirigiste de développement avec son système des sociétés nationales, du fait qu'aussi ambitieux qu'ait été son objectif de décollage du pays, elle n'a pu avoir à cause de son système technobureaucratique que peu d'effet d'entraînement à l'échelle de la société, face à la croissance de la consommation et de la demande dans l'emploi. Ceci mis à part la diffusion comme en Algérie, d'un mode consumériste gagée sur les ressources financières importantes assurées par les hydrocarbures. D'où un quasi abandon de ce système des sociétés nationales qui intervint aussi conjointement au Maroc et en Tunisie, où il avait atteint un développement moindre.

C'est à la faveur de ce retournement de la situation, qu'intervient la promotion subite des PME en tant qu'instruments idoines du développement, acquérant à la fois autonomie et prestige. Ceci au point de représenter le facteur économique essentiel du développement de la société maghrébine de nos jours. Elles participent à la fois du patrimoine social, de la famille avec sa structure et du niveau réel des forces productives. De plus elles disposent à leur lisière d'un secteur informel lequel bien qu'étant du moins en apparence quelque peu contradictoire avec elles, présente une importance réelle et incontournable pour elles. Ceci à la différence d'autres secteurs, en particulier ceux projetés à partir du sommet de l'Etat et dont l'adaptation à l'ouverture économique actuelle qui s'impose, demeure pour le moins laborieuse. Ceci sans parler du secteur des hydrocarbures dont les retombées en faveur d'une industrialisation du pays ne sont pas évidentes bien au contraire.

D'où l'importance cruciale pour une expansion véritable et en profondeur du pays, de la prise en compte de ce secteur des PME et de la concentration de l'attention et de moyens en sa faveur. Car, aussi petites soient-elles, ces unités de base Maghreb socio-économique, ne sont pas moins dynamiques, au point de représenter le passage obligé pour une intégration et un développement maghrébins.

Ceci dit une différence essentielle existe entre les PME des 3 pays, dans leur rapport au marché extérieur, particulièrement entre l'Algérie et les deux autres pays du Maghreb central. Si la production de la PME algérienne a pour destination le marché intérieur, celles du Maroc et surtout de la Tunisie s'écoulent pour une bonne part hors du pays, notamment dans le cadre de la sous-traitance avec des pays d'Europe occidentale. La Tunisie se distinguant même par la façon dont elle s'est déployés dans le domaine des TIC et notamment d'édifier son parc technologique de Ariana, bien que de petite taille par rapport à celui de Sidi Abdellah en Algérie(34), avec l'objectif de concevoir et de réaliser des techniques destinées à être diffusées hors du pays. D'où une grande différence avec le parc de Sidi-Abdellah conçu dans un but de substitution à l'importation, pour le seul approvisionnement du marché intérieur, dans une perspective beaucoup plus large, en principe de consommation pour l'ensemble de la société. Toujours est-il que ce domaine des TIC, comme d'autres, devra faire l'objet d'une coopération étroite à l'échelle du Maghreb. Une opportunité qui permettrait à chacun de ses pays de parvenir plus aisément à une maîtrise de ces techniques et ce au moindre coût. L'accouplement de l'octroi du crédit avec cette action de modernisation devant constituer l'engrenage au travers duquel les PME maghrébines parviendraient à leur pleine réalisation en partenariat entre elles et au-delà dans le cadre de la Méditerranée occidentale.

Enfin, l'intelligentsia maghrébine a, où qu'elle se trouve, à jouer un rôle moteur dans le cadre de cette promotion et développement des PME en partenariat à l'échelle du Maghreb. Ainsi, de ses différentes universités par son étude en collaboration entre elles. Personnellement, chaque fois que je dois y intervenir dans le cadre d'un colloque, je propose que des collègues d'autres pays du Maghreb y soient associés. Enfin, j'anime un programme de recherche intitulé justement "Du Maghreb". Comme le suggère M. Abdelhak Lamiri(35), il faut : "[...] privilégier les dépenses en vue d'améliorer qualitativement les qualifications humaines, moderniser le management institutionnel [...], mettre à niveau les universités, les centres de recherche et le système de formation professionnelle". J'ajouterai « en impliquant autant que possible les universitaires maghrébins au plus haut niveau de l'Etat dans l'élaboration de projets et les interventions dans le secteur des PME ».

D'autant que comme le déclare M. REBRAB, si on « ne reproche pas aux Européens de chercher à défendre leurs intérêts(j'ajouterai et même ceux de pays qui comme les Etats-Unis et Israël leur en imposent)... ils le font parfois de manière si égoïste (j'ajouterais aussi de façon stupide) qu'ils se font mal à eux-mêmes. S'ils aidaient les pays du sud de la Méditerranée à croître et à connaître une croissance à deux chiffres, ils en tireraient un retour positif. L'Algérie n'a pas besoin d'argent,... (mais) essentiellement d'un soutien sur le plan managérial»(30). En agissant de la sorte en cette période cruciale de crise, l'Europe, la France en particulier ne se prépare pas à s'en sortir dans les meilleures conditions.

Puisque de la même façon qu'il m'a demandé de présenter cette communication dès l'ouverture de nos travaux, le Doyen BENDIABDELLAH, Président du Colloque, m'a aussi donné l'occasion d'y prononcer le mot de la fin, je rappellerai celui-ci succinctement en ces termes :

« Une alerte vient d'avoir lieu ces derniers mois en plein centre du Maghreb. A la suite de la baisse du prix du baril ces derniers mois, le montant des dépenses pour les importations ne fut pas loin d'atteindre celui des recettes des exportations celles des hydrocarbures comprises. Il y a là avec la forte et constante croissance des importations, une bombe à retardement dont il résultera à terme une catastrophe pour l'Algérie, mais aussi une déstabilisation de l'ensemble du Maghreb.

Or ce sont ces « PME maghrébines : facteur d'intégration régionale », une idée force qui a imprégné l'ensemble de nos travaux, qui constitueront la planche de salut contre ce risque, par l'édification d'un avenir commun. Le meilleur gage en a été donné au cours de notre Colloque, par la participation dans la convivialité d'une intelligentsia maghrébine venue de diverses régions y compris de l'étranger, avec le concours des collègues Français ».

Ceci aux fins de contribuer à une grandeur et une prospérité pour l'ensemble du Maghreb.

Notes

1) Organisatrice et présidente du Colloque dont les actes sont en cours de publication, sur *L'union du Maghreb, un préalable à l'Union pour la Méditerranée*, 21-2-09, Sénat, Paris.

2) Numéro spécial 375bis, d'Octobre 1977 de la revue *Les Temps modernes*; voir aussi GUERID D. J. cité par MADOUI Mohamed, « Dynamiques entrepreneuriales et métamorphoses de la petite entreprise », *Entrepreneurs et PME, Approches algéro-françaises*, 2004, l'Harmattan-Cahiers du GRIOT, Paris, p. 268.

3) PENEFF Jean, *Industriels Algériens*, 1981, Editions du CNRS, Paris, p. 24

4) Terme que j'emprunte à LALLEMENT Michel, *Entrepreneurs et PME, Approches algéro-françaises*, o. c., p. 12

5) En plein déploiement de l'Algérie comme de la Libye dans cette direction, j'avais, à l'automne 1977, rendu visite à un ancien condisciple alors ministre de la Culture et de la communication de l'Algérie. C'était pour lui présenter un exemplaire du numéro spécial 375bis, d'Octobre 1977, de la revue *Les Temps modernes*, cité ci-dessus. L'intérêt qu'il accorda au livre était mitigé. Il réagit de façon quelque peu hautaine, en dépliant sur son bureau une carte d'un pays sahélien voisin de l'Algérie, me présentant le projet en cours de réalisation d'une infrastructure, qu'il supervisait celui de l'installation je crois, du téléphone à travers le territoire. Comme si le pays n'était qu'un nième département, une wilaya d'Algérie.

6) *Entrepreneurs et PME*., o. c., p. 89.

7) PENEFF Jean, *Industriels algériens*, 1981, Editions du CNRS, Paris, p. 12, voir note en bas de page.

8) BELATTAF Matouk, « Territoires, banques et création d'emploi en Algérie », *Entrepreneurs et PME*., o. c.

9) BOUKHROUF Abdellah, *Financement des PME au Maroc : Moyens et enjeux*, Mémoire de licence en Science Economiques et de gestion, Année Universitaire 2006-2007, Université Mohamed I, Faculté des Sciences Juridiques Economiques et sociales, sous la direction de Mme EL AMRI Khadija.

10) BENSACI Zaïm, président du Conseil national consultatif pour la promotion de la PME (CNC/PME). Conférence organisée par le Centre des études stratégiques du journal *Echaâb* le 2 mars 2009 à Alger, sur le thème "la crise financière mondiale et les défis de la mondialisation".

11) Président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), *Idem, Actualités – Climat des Investissements en Méditerranée*.

12) Algérie: La PME pour l'après pétrole By City DZ + mars 12th, 2009.

13) « Les Entrepreneurs algériens : un groupe hétérogène », *Entrepreneurs et PME, Approches algéro-françaises*, O. C., p. 128.

- 14) « Financement des PME, Plaidoyer pour la création d'une banque euro-méditerranéenne », Synthèse Isma B, Source REAGE, Paris.
- 15) Synthèse de MOURAD, www.algerie-dz.com, d'après le Quotidien d'Oran du 17 mars 2008.
- 16) Synthèse de MOURAD, o. c.
- 17) Synthèse de MOURAD, o. c.
- 18) KADRI-MESSAÏD Hasna-Amina, "Le Discours sur la Gestion des compétences pénètrent les entreprises algériennes", *Entrepreneurs et PME*, o. c., p. 177 et 178
- 19) Synthèse de Mourad, o. c.
- 20) BELATTAF Matouk, « Territoires, banques et création d'emploi en Algérie », *Entrepreneurs et PME*, ..., o. c.
- 21) Rapport du 6-3-06 du bureau d'experts londonien Oxford Business Group (OBG).
- 22) Synthèse de RAYANE, algerie-dz.com, *Le Jeune Indépendant*
- 23) Paris Méditerranée, Paris, 2005. Tout ceci malgré la défection des organisateurs de cette Année de l'Algérie et grâce au soutien de ZABBAL François, de l'Institut du Monde Arabe.
- 24) Interview par PLASSART Philippe, *Nouvel Economiste* du 18 juin 2009, diffusé par fetah.ouzzani@reage.org.
- On raconte que des nomades voulant traverser cette frontière algéro-marocaine d'Ouest en Est, pour se rendre à la célébration annuelle d'un Saint patron, se heurtèrent à des agents de la police des frontières. Après qu'on leur ait fait remplir des imprimés on leur disant qu'on va les convoquer dans quelques temps pour leur délivrer le visa, ils firent semblant de retourner chez eux. Convoqués des mois plus tard, ils se virent remettre les visas, alors que la fête patronale avait déjà eu lieu. Voyant l'air affligé de leurs interlocuteurs quelque peu gênés, les nomades les rassurèrent en avouant qu'ils étaient bien allés à la fête et étaient déjà rentrés chez eux.
- 25) MABROUK, yabiladi.com, 19-11-07, Source: *L'Economiste*, Alger.
- 26) MEDDEB R. Communication au Forum Une Union pour la Méditerranée, Paris, 29-30 mars 2008, UNESCO.
- 27) Secrétariat Général de l'UME, o. c.
- 28) *Journal La Tribune* du 23-3-09
- 29) Dans ses Notes du 13 juin 2006 et du 28 octobre 2006.
- 30) *Doing Business 2007*, rapport de la Banque Mondiale.
- 31) Cité par *Tunisie Affaires*.
- 32) Secrétariat Général de l'UME, o.c.
- 33) Certes, Braudel a employé le terme "région" pour désigner l'ensemble méditerranéen. Mais il me semble que sauf à préciser chaque fois que c'est un peu dans son sens braudelien que je l'emploie, ce terme ne permet pas de traduire la réalité à laquelle je me réfère. D'où ma préférence pour cette notion d'aire régionale, pour désigner tout ensemble transnational de quelque l'importance qu'il soit, à la fois géographique, ethno-culturel et stratégique au point de constituer une entité en tant que tel.
- 34) *Doing Business 2007*, O.C.
- 35) Cité par *Tunisie Affaires*, o. c.